

**LES CHASSES ROYALES EN FORÊT  
DE COMPIÈGNE SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XV,  
D'APRÈS LA PRESSE PÉRIODIQUE**

par

*Pierre RÉTAT*

Professeur émérite de l'Université Lumière-Lyon 2

Je n'ai pas l'intention de parler en général des chasses royales en forêt de Compiègne, ce qui dépasserait infiniment mes compétences, mais de réunir quelques témoignages que nous en livre la presse périodique pendant le règne de Louis XV<sup>1</sup>.

Il n'est pas sans intérêt en effet de savoir ce que le public en connaissait, ou ce qui revient alors au même, ce que le pouvoir voulait lui en faire connaître. Encore faut-il bien s'entendre sur ce "public" qui par le nombre et la composition était radicalement différent de ce que nous désignons de nos jours par ce mot : en France quelques centaines, quelques milliers d'acheteurs et de lecteurs qui font partie des classes les plus riches de la société, principalement aristocratie et bourgeoisie d'office ou de négoce. Certes, au cours du long règne de Louis XV ce public s'est élargi avec l'essor de la presse et une nouvelle politique royale en matière de tarifs postaux, mais dans les années où se situe surtout notre enquête rien n'a encore profondément changé<sup>2</sup>.

---

(1) Certains éléments de cette conférence se trouvaient déjà dans celle que j'ai donnée le 27 juillet 1999 à Dublin lors du X<sup>e</sup> congrès international des Lumières ; je remercie très vivement François Callais des informations qu'il m'avait généreusement fournies à cette époque, et Madame Sibertin-Blanc Durand, alors conservateur général de la bibliothèque municipale de Compiègne, de l'accueil qu'elle m'y avait réservé.

(2) Voir *La Diffusion et la lecture des journaux de langue française sous l'Ancien Régime*, Etudes de l'Institut Pierre Bayle (Nimègue) n° 17, Amsterdam et Maarssen, APA-Holland University Press, 1988. Sur cette question comme sur tout ce qui concerne les gazettes, voir aussi G. Feyel, *L'Annonce et la nouvelle. La presse d'information sous l'Ancien Régime*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.

C'est dans les "gazettes" que l'on peut trouver des nouvelles des chasses royales. Ce type de périodique est consacré aux nouvelles "politiques" des pays de l'Europe (et beaucoup plus rarement du reste du monde) ; il fait donc la plus large place aux nouvelles des différentes "cours", qui concernent à la fois la vie et les actes des souverains, leur gouvernement et les relations internationales. La *Gazette* fondée par Renaudot en 1631, devenue en 1762 *Gazette de France*, est l'organe officiel de la cour de Versailles : elle en donne donc une image conforme aux convenances les plus strictes, celles d'une représentation tout entière résumée dans les devoirs d'un prince chrétien. Rien n'y est omis des cérémonies du pouvoir et de la religion, mais rien n'y apparaît non plus, du moins sous Louis XV, des "plaisirs" du roi, en particulier la chasse, qui composaient pourtant une part importante de son existence.

Il s'en faut cependant que toute l'information politique disponible dépende de la *Gazette* officielle. Un partage s'est instauré, dès le début du règne de Louis XIV, grâce auquel les gazettes dites "étrangères", c'est-à-dire publiées en langue française hors de France et surtout en Hollande, entrent régulièrement dans le royaume, à condition qu'elles respectent certaines précautions faute desquelles elles risquent l'interdiction. Le système mis ainsi en place est donc assez souple, et permet plusieurs représentations de la vie des cours qui jouent sur un certain degré de liberté par rapport à celles de l'organe d'information officiel. La principale de ces gazettes, pendant toute la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, a été celle d'Amsterdam<sup>3</sup> ; c'est celle que j'ai dépouillée pour y chercher les nouvelles des chasses royales : et l'on verra que, grâce à ce type de périodique, le public n'était pas laissé dans l'ignorance des plaisirs du roi. Ajoutons que ce public est international, car si le marché de ces gazettes est surtout français, on les achète et on les lit dans l'Europe entière.

En France même il faut donner aussi au *Mercure* la place qui lui revient et qui, sur le sujet qui nous intéresse, est importante. Il appartient à une autre catégorie de la presse, de périodicité plus longue (mensuelle, alors que les gazettes étrangères sont bihebdomadaires), souvent consacrée à la "politique". Fondé en 1672, le *Mercure galant*, devenu *Mercure de France* en 1724, recueille des mélanges littéraires, surtout à l'usage de la société noble de province, mais transmet aussi, du moins pendant une partie de sa longue carrière, des nouvelles de la cour beaucoup plus riches que celles de

---

(3) Voir *La Gazette d'Amsterdam miroir de l'Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de P. Rétat, Oxford, 2001 (*Studies on Voltaire and Eighteenth Century*). L'édition électronique de cette gazette (1691-1796) par la Voltaire Foundation de l'Université d'Oxford en 12 cédéroms est maintenant totalement disponible. L'autre gazette de Hollande reçue en France est celle d'Utrecht, mais seulement à partir des années 1730 et très peu d'exemplaires en ont été conservés.

la *Gazette* officielle. Parmi ces dernières on trouve assez fréquemment des textes identiques à ceux de la *Gazette d'Amsterdam*, ou qui en sont très proches, ce qui atteste une origine commune.

C'est donc là qu'il faut se situer pour essayer de saisir l'écho public des plaisirs du roi lors de ses séjours à Compiègne. La *Gazette d'Amsterdam* et le *Mercur*e ouvrent des échappées, révèlent des détails que l'on chercherait vainement ailleurs. Peut-être les nouvelles à la main, dont l'importance dans le système de l'information sous l'Ancien Régime a été rappelée par le répertoire qu'on en a récemment établi<sup>4</sup>, apporteraient-elles des compléments ou des confirmations dans ce domaine ; mais, outre qu'elles empruntent d'autres circuits et touchent une clientèle beaucoup plus étroite, elles opposent aux chercheurs, par leur nature même, des obstacles difficilement surmontables. En tout cas, lorsqu'on consulte un chroniqueur de la vie de cour aussi attentif et pointilleux que le duc de Luynes, on constate qu'il omet totalement des anecdotes ou des circonstances que les gazettes sont apparemment les seules à nous livrer. Grâce à lui, nous savons exactement où se poudre le roi, où a lieu le débotter lorsqu'il est à Compiègne, nous connaissons par leur nom les dames qu'il choisit pour aller à l'"assemblée" dans sa gondole, les convives des soupers dans les cabinets le jour de la chasse du cerf : mais sur les chasses elles-mêmes, rien, sinon que le roi y est allé et avec qui.

Dans le long règne de Louis XV, la *Gazette d'Amsterdam* et le *Mercur*e sont très inégalement riches en nouvelles sur les chasses du roi. Je dresserai d'abord l'état de ce que l'on y trouve, non sans avoir recours à quelques autres documents propres à compléter l'apport de la presse<sup>5</sup>, et j'essaierai d'interpréter la quasi disparition des nouvelles de ce genre à partir des années 1740.

Comment le jeune roi, très tôt épris de la chasse, s'est-il aussi épris de Compiègne ?

En 1723, majeur depuis le 16 février, il chasse déjà beaucoup, mais toujours à Versailles ou dans des lieux proches, Marly, le bois de Boulogne. Il utilise alors l'équipage du duc de Bourbon, du prince de Conti, du prince de Turenne ou du duc de Louvigny<sup>6</sup>. En 1724 il est souvent l'hôte à Rambouillet du comte de Toulouse, parce qu'il s'y sert de sa meute "qui est en bon état, en attendant qu'on ait réparé celle de S. M., à quoi l'on est actuellement occupé"<sup>7</sup>. Apparemment, après une Régence toute parisienne,

---

(4) François Moureau, *Répertoire des nouvelles à la main. Dictionnaire de la presse manuscrite clandestine, xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999.

(5) Dans la suite de cet exposé, la *Gazette d'Amsterdam* est désignée par le sigle GA, et le *Mercur*e par MF ; l'orthographe est modernisée.

(6) MF, juillet 1723, p. 174, 177-178.

(7) GA, n° 40, 19 mai 1724.

rien n'est plus en état pour les plaisirs du roi, il faut tout "réparer", les meutes, les forêts, celle de Saint-Germain, celle de Livry, où l'on nettoie ou trace des chemins, enfin le château de Fontainebleau<sup>8</sup>.

En 1724, le roi a sa meute pour le cerf, mais c'est à Chantilly qu'il fait son "voyage" d'été, hôte de son premier ministre le duc de Bourbon ; il y reste tout le mois de juillet, y chasse presque tous les jours, et son séjour se serait prolongé sans l'accident tragique qui coûte la vie au duc de Melun, tué par un cerf dix-cors aux abois. Dès le 23 août, il part pour Fontainebleau ; au début de novembre, on ignore encore quand il lui plaira de le quitter, et l'on y transporte "quantité de couvertures et de poêles", car il commence à faire froid<sup>9</sup>. Il y reste jusqu'au 30 novembre, soit plus de trois mois. Là aussi il chasse tous les jours, de très bonne heure, et prend ordinairement deux cerfs à chaque fois. Pour la Saint-Hubert, le 3 novembre, une chasse hyperbolique réunit les équipages princiers à ceux du roi, plus de 900 chiens, au son d'environ 80 cors, suivis de plus de mille chevaux, par le plus beau jour qu'on pût désirer<sup>10</sup>.

Cette année 1724 est donc capitale. Elle inaugure dans le nouveau règne les grands "voyages" où la cour, les ministres et les conseils suivent le roi<sup>11</sup> ; c'est aussi l'année où il commence à entourer la chasse d'un luxe raffiné : lors du séjour à Fontainebleau, "on n'a jamais vu à la cour des équipages de meilleur goût, si lestes, si magnifiques, si nombreux et si éclatants"<sup>12</sup> ; les séjours hors de Versailles deviennent aussi d'une longueur presque inquiétante, et donnent lieu à une véritable orgie de chasse. Ajoutons que c'est dès l'été de 1723 que Louis XV prend l'habitude d'organiser les soupers qu'on appelle "retours de chasse", et qui deviennent "un des rites les plus célèbres de son règne"<sup>13</sup>.

Mais, pour le voyage de la fin du printemps ou de l'été, il manque encore au roi un lieu propre. En 1725, il reste à Versailles, se marie le 5 septembre, puis chasse en forêt de Sénart lors d'un séjour à Petit-Bourg. C'est en 1726, lors du séjour à Fontainebleau, qu'il est question de Compiègne pour le mois de juin de l'année suivante ; on y a "augmenté de 500 hommes

(8) *MF*, septembre 1723, p. 615, octobre, p. 804, novembre, p. 998.

(9) *GA*, n° 90, 10 novembre 1724. Barbier déplore le dérangement des conseils à cause des chasses quotidiennes, et soupçonne en Louis XV quelque malignité : "S'il s'aperçoit que cela fasse peine aux autres, il ne reviendra pas sitôt", *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV (1718-1763)*, ou *Journal de Barbier*, Paris, 1866, 1ère série, p. 373.

(10) *MF*, novembre 1724, p. 2492.

(11) Voir *GA*, n° 47, 13 juin, n° 49, 20 juin ("le garde des sceaux et les secrétaires d'Etat resteront pendant ce temps à Senlis, pour être à portée de se rendre à Chantilly quand nécessaire"), n° 50, 23 juin ("les ambassadeurs et ministres étrangers n'iront pas à Chantilly. L'ancien évêque de Fréjus accompagnera le roi").

(12) *MF*, décembre 1724, p. 2661.

(13) Philippe Salvadori, *La Chasse sous l'Ancien Régime*, Fayard, 1996, p. 216.

le nombre des ouvriers qui travaillent à la réparation du château”<sup>14</sup>. Le premier voyage n’aura lieu qu’en 1728, du 4 juin au 1<sup>er</sup> juillet, et dès lors, sauf exception, surtout pendant les guerres, le roi y passera des périodes plus ou moins longues, d’un mois à un mois et demi, rarement deux, généralement en juillet et août, parfois d’avril ou de mai à juin<sup>15</sup>.

Il paraît donc évident que Louis XV, en ces premières années de son règne, a voulu faire de Compiègne sa création propre, en le choisissant comme lieu du grand voyage estival de la cour. Tout ce qui se fait, à partir de 1726, dans la forêt et le château, répond à une volonté d’affirmation personnelle (premier acte de ce genre dans un règne qui en comportera d’autres de moindre ampleur) et d’appropriation d’un grand domaine de chasse royale.

Il fallait d’abord rendre la forêt propre à la chasse. Une belle forêt est une forêt bien “percée”. De 1726 jusqu’à l’extrême fin de son règne, mais surtout jusqu’en 1733, Louis XV fait percer quelque 280 routes ; au retour de presque chaque voyage un arrêt en ordonne de nouvelles<sup>16</sup>. Les descriptions contemporaines de la forêt établissent le compte étonnant de leur longueur cumulée, 300 lieues, 350 lieues, de celle des fossés, du nombre de ponts, en pierre ou en bois, des cassis<sup>17</sup>. Ainsi se crée une forêt admirablement conçue pour la chasse, où s’unissent les avantages d’un grand massif forestier favorable au gibier, d’une vision aisée et d’une circulation rapide et sûre. Il faut que le roi “puisse chasser commodément dans le plus épais de la forêt”<sup>18</sup>. Ajoutons-y toutes les dispositions annexes qui concernent le château lui-même et la communication avec Paris : “L’appartement de S. M. est fort commode : on a pratiqué une terrasse sur le rempart : on fera pour l’année prochaine un pont sur le fossé, afin qu’on puisse sortir sans passer par la ville [...] et l’on achèvera de paver le chemin jusqu’à Paris”<sup>19</sup>.

(14) GA, n° 96, 29 novembre, n° 100, 13 décembre 1726.

(15) 22 avril-2 juin 1729 ; 2 juillet-20 août 1730 ; 11 mai-30 juin 1732 (avec un retour à Versailles pour la Pentecôte) ; 12 juin-16 août 1733 ; 6 juillet-27 août 1736 ; 9 juillet-4 août 1738 ; 11 juin-3 août 1739 ; 12 juillet-23 août 1740. Pour les séjours suivants, voir plus loin.

(16) Voir M. Harlé d’Ophove, *Une forêt des chasses royales. La forêt de Compiègne de la réformation de Colbert à la Révolution*, Société historique de Compiègne, 1968, p. 279-280 ; d’après ces informations, le nombre total serait de 277 routes. Selon l’*Etat de la forêt de Cuise dite de Compiègne*, Paris, Collombat, 1739, Louis XV a fait percer 229 routes de 1726 à 1733 (p. 5) ; les éditions postérieures de l’*Etat* enregistrent les nouvelles créations de routes (par ex. éd. de 1749, p. 31-32).

(17) 300 lieues dans l’édition de 1739 (avec 95000 toises de fossés, 95 ponts de pierre, etc.), 350 dans celle de 1763.

(18) MF, déc. 1729, p. 2946. Ph. Salvadori voit dans le rayonnement des regards et la circulation des équipages “une démonstration géométrique de la puissance du roi sur la nature” (p. 214).

(19) GA, n° 50, 22 juin 1728. Il est encore question des travaux d’agrandissement en 1730 et 1732 (on poussera l’appartement de la reine “jusque sur le rempart”, la reine devant être du voyage à l’avenir, n° 43, 27 mai 1732).

Durant cette période se multiplient les plans<sup>20</sup>, qui enregistrent cette progressive domination de l'espace par un réseau de plus en plus serré. En 1736, le roi fait faire d'un de ces plans "un livre in-12", dont il distribue "des exemplaires à tous les princes et seigneurs de la cour, pour leur servir de guide en cas de besoin, et éviter qu'ils ne s'égarerent dans la forêt ainsi qu'il est arrivé à un de ces seigneurs, qui s'y perdit, et ne rentra dans la ville qu'à 2 heures après minuit, après avoir fait 22 lieues à cheval"<sup>21</sup>. En 1739, le roi commande deux grandes peintures de la forêt, qui furent enchâssées dans les boiseries d'un salon du château, et parmi les six grandes tables couvertes de stuc figurant à Versailles la carte des chasses, il y avait la forêt de Compiègne<sup>22</sup>.

Le voyage de Compiègne n'est pas le seul de ces voyages où toute la cour se déplace pour permettre au roi de satisfaire sa passion dominante (même si la très sérieuse occupation de la guerre s'y adjoint, lors des grands "camps" de Compiègne, repris en 1730) ; mais il semble qu'il n'ait pas été du goût de tous. Barbier, bourgeois parisien peu enclin à comprendre les déplacements excentriques, remarque en avril 1732 : "Vendredi 25, le roi est parti pour Compiègne pour près de deux mois ; il aura le temps de s'en donner à la chasse. Les ministres suivent qui ne sont pas trop aises. C'est loin de Paris, on s'y ennuie beaucoup, et on ne fait point d'affaires"<sup>23</sup>.

"S'en donner à la chasse" : c'est que, comme dit encore Barbier, la forêt de Compiègne est "un beau pays de chasse"<sup>24</sup>. En 1728, le bruit court que le roi s'y plaît si fort qu'il "a dessein d'y rester au lieu d'aller à Fontainebleau"<sup>25</sup>, et, en 1730, que l'année suivante il s'y rendra dès le 9 avril, et que la reine sera du séjour, qui durera trois mois<sup>26</sup>. On dresse le détail de la meute qu'il y utilise : "La meute que le roi a présentement à Compiègne est de 250 chiens ; savoir 143 pour le cerf, 60 pour le chevreuil et 47 pour le sanglier, sans y comprendre la meute du loup, qui est rentrée à Versailles. On

(20) Voir M. Harlé d'Ophove, p. 27-30 ; Fr. Callais, *A la découverte des forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamp-Carlepont*, Société historique de Compiègne, 1998, p. 93.

(21) GA, n° 63, 7 août 1736. Il s'agit du plan de N. Matis, dont une édition de 1753 se trouve encore en tête de l'ouvrage du dauphin, futur Louis XVI, *Description de la forêt de Compiègne, comme elle était en 1765 ; avec le guide de la forêt*, Paris, Lottin, 1766.

(22) Voir Ph. Salvadori, p. 214.

(23) 2e série, p. 259. On imagine aisément les conséquences qu'entraîne le "voyage" de la cour pour la marche de l'administration : "Les bureaux restent à Versailles, mais les chefs iront une fois par semaine à Compiègne recevoir les ordres des ministres" (GA, n° 35, 3 mai 1729) ; "Tous les conseils, les bureaux et les ministres étrangers partent cette semaine pour Compiègne" (*ibid.*, n° 55, 11 juillet 1730).

(24) *Ibid.*, juin 1728, p. 45.

(25) GA, n° 49, 18 juin.

(26) *Ibid.*, n° 65, 15 août.

renouvelle tous les six mois trente chiens de la meute de S. M. qui en donne les vieux à des seigneurs qui ont des équipages de chasse”<sup>27</sup>.

On remarque la vigueur des bêtes, propre à exciter le goût du chasseur : en juin 1728, le roi “a été plusieurs fois à la chasse d’un gros sanglier, sans pouvoir le forcer ; et les cerfs de la forêt de Compiègne sont si farouches, qu’on n’en prend presque point, à cause qu’ils se sauvent du côté des Ardennes”<sup>28</sup>, refuge mythique, où se trouve l’abbaye de Saint-Hubert. En 1729, le roi s’égare à son troisième cerf et, après avoir soupé à Pont-Sainte-Maxence, ne rentre qu’à plus de trois heures du matin au château, où son arrivée cause “autant de joie qu’on avait eu d’inquiétude de son absence”<sup>29</sup>. En 1730, il chasse un cerf tout gris, qu’il doit abandonner au bout de six ou sept lieues, et l’on prétend que ce cerf, qu’il avait déjà chassé inutilement l’année précédente, a deux cents ans, et qu’il a été chassé par Louis XIII et Louis XIV<sup>30</sup> ; la même année, il prend un cerf d’une grandeur extraordinaire, déjà manqué quatre fois, et envoie un pied et le bois à la reine, restée à Versailles, par courrier exprès<sup>31</sup>. En 1732 c’est le nombre de cerfs et de biches qui étonne, “on en voit jusqu’à trente en troupes, ce qui fait que le roi en prend souvent deux de suite”<sup>32</sup>. Ces anecdotes de chasses compiégnaises abondent en ces années ; elles désignent un pur plaisir sportif, et ne laissent aucune place à la bienfaisance et à l’édification, qui sous Louis XVI caractériseront largement le genre<sup>33</sup>.

L’impatience du roi est parfois telle lorsqu’il arrive à Compiègne qu’il va chasser avant d’entrer dans le château<sup>34</sup> ; et le jour du départ il va encore chasser et ne quitte Compiègne qu’après le souper<sup>35</sup>. Sa vie s’ordonne selon

---

(27) *MF*, août 1730, p. 1883 ; texte presque semblable dans *GA*, n° 64, 11 août 1730. En 1728, on mène à Compiègne 240 chevaux de chasse “outre les chevaux de carrosse et de suite : on compte que la dépense du voyage montera à trois millions” (*GA*, n° 48, 15 juin 1728).

(28) *GA*, n° 52, 29 juin. C’est à Compiègne que le roi reçoit alors l’hommage annuel que lui doit l’abbé de Saint-Hubert (six chiens de chasse et des oiseaux de proie) : voir par exemple *MF*, août 1730, p. 1883.

(29) *GA*, n° 36, 6 mai, *Suite*. Peu après, le roi étant à la chasse, “quelques seigneurs de sa suite trouvèrent dans la forêt une biche morte sans qu’il parût qu’elle eût été tuée : on la fit ouvrir, et ayant trouvé dans le ventre un petit faon qui avait deux têtes, on l’envoya à M. de Vernay, médecin, afin qu’il soit conservé” (n° 41, 24 mai 1729).

(30) *Ibid.*, n° 62, 4 août ; *MF*, août, p. 1883.

(31) *GA*, n° 63, 8 août.

(32) *MF*, juin, p. 1240.

(33) Seul cas qui s’en rapproche, la “pauvre paysanne qui venait d’accoucher au pied d’un arbre”, et que sur l’ordre du roi on amène à Compiègne dans un de ses carrosses (*GA*, n° 47, 10 juin 1732).

(34) *GA*, n° 51, 26 juin 1733. En 1728, arrivant à Compiègne sur les deux heures de l’après-midi, le roi se repose quelque temps et va chasser (*ibid.*, n° 48, 15 juin).

(35) *GA*, n° 69, 28 août 1736.

les jours et les types de chasse. En 1730, le cerf est pour le lundi, le sanglier pour le mardi, le chevreuil pour le mercredi ; les autres jours, repos et jeu de paume ; en 1732, cerf et sanglier, moins fatigant, alternent, en dehors du dimanche et du jeudi<sup>36</sup>. Si le roi rentre trop tard de la chasse, un conseil d'Etat prévu pour le soir est remis au lendemain<sup>37</sup>. Lorsqu'en 1739 il permet à une troupe de comédiens de s'établir à Compiègne, "les jours de chasse, la comédie ne commence qu'après dix heures du soir, et les autres jours à six heures" ; lui-même l'honore de sa présence le 19 juillet, après son souper, vers minuit<sup>38</sup>.

La chasse ne rythme pas seulement le temps, elle envahit le cadre de vie. Les souverains depuis longtemps aimaient s'entourer de représentations de la chasse<sup>39</sup>. Ce goût paraît prendre sur le roi, à partir de 1724, un empire particulier, et devenir une sorte d'obsession. Tout est destiné à lui renvoyer les images de sa passion, à l'y enfermer dans une intimité narcissique. Louis XV fait placer en dessus-de-porte, dans les appartements de Compiègne, cabinet du conseil, couloirs attenants, cabinet de jeux, les portraits des chiens dont il est le plus content, peints par Oudry et par Desportes<sup>40</sup>. Il commande pour Compiègne la célèbre série des "chasses royales", neuf grandes tapisseries exécutées par les Gobelins sur les cartons d'Oudry, dont la plupart représentent des sites précis et reconnaissables de la forêt, où le roi paraît parfois en position centrale, comme dans le botté au Puits du roi<sup>41</sup>. C'est donc à Compiègne que le roi réserve ces scènes où s'atteste le lien affectif qui l'attache à une forêt et à des sites aimés, alors que pour la galerie des petits cabinets de Versailles il fait exécuter au même moment des chasses "étrangères"<sup>42</sup>. Il s'y entoure de ses chiens, d'épisodes de chasse qui font partie de sa vie propre, de son expérience concrète. Une anecdote qui prend place en juillet 1740 en apporte une nouvelle preuve : "Le Roi prit le 16 le divertissement de la chasse du cerf, qui fut remarquable par un événement assez sin-

---

(36) *GA*, n° 59, 25 juillet 1730 ; *MF*, juin 1732, p. 1240.

(37) Ainsi le 14 mai 1732, en pleine crise parlementaire, après la poursuite sans succès d'un cerf jusque dans la forêt de Villers-Cotterêts (*GA*, n° 43, 27 mai).

(38) *MF*, juin 1739, 2d vol., p. 1399-1400, et juillet, p. 1639-1640 ; on décrit la salle, qui se trouve "dans les fossés du cours près de la rivière, adossée au rempart" (voir aussi *GA*, n° 56, 14 juillet 1739).

(39) Voir le beau chapitre de Ph. Salvadori, p. 225-235.

(40) Voir "Etat des tableaux qui sont au château de Compiègne", de février 1733, dans F. Engerand, *Inventaire des tableaux commandés et achetés par le directeur des bâtiments du roi (1709-1792)*, Paris, 1900, p. 376, note ; Hal Opperman, *J.-B. Oudry, 1686-1755*, Catalogue de l'exposition du Grand Palais, 1982, n° 44-47, p. 103-108 ; pour Desportes, voir Engerand, p. 158.

(41) Voir Catalogue de l'exposition Oudry, p. 135-138.

(42) En 1736-1738 : voir F. Engerand, p. 40-41. Ces tableaux sont actuellement au Musée de Picardie à Amiens ; voir Xavier Salmon, *Versailles : les chasses exotiques de Louis XV*, Paris, 1995.



gulier : le cerf s'étant trouvé pressé, sauta sur un toit couvert de chaume dans une ferme située au pied d'une montagne : le toit de ce côté-là n'est qu'à quatre pieds de terre, mais de l'autre il est d'une hauteur ordinaire : le cerf qui s'était élancé sur le côté de la montagne n'osa pas franchir l'autre saut ; un officier de chasse qui l'avait poursuivi sur le toit lui coupa le jarret, et ils roulèrent ensemble ; le cerf tomba à terre, et l'officier se retint au bord du toit : cette aventure divertit beaucoup le roi, et S. M. témoigna qu'elle avait dessein d'en faire faire un tableau<sup>43</sup>. Cette volonté spontanée, de la part du roi, de retenir une scène qui l'a frappé avait sans doute été déjà à l'origine des tapisseries exécutées sur les cartons d'Oudry.

Les Visitandines de Compiègne savaient donc bien faire leur cour, elles qui offrirent au roi en juillet 1738 "un ouvrage magnifique de sucrerie, de la grandeur du plus grand bassin d'argent, représentant le plan de la forêt de Compiègne, les arbres, les routes, les élévations, les villages, la rivière d'Oise etc. en couleurs naturelles"<sup>44</sup>.

L'intérêt de la *Gazette d'Amsterdam* et du *Mercure de France* pour les chasses royales n'a pourtant eu qu'un temps. La guerre de Succession d'Autriche marque à cet égard un tournant décisif. Elle entraîne une longue interruption des séjours à Compiègne, de 1741 à 1747. Lorsque le roi y revient en 1748<sup>45</sup>, la chasse n'apparaît plus que comme un délassement au milieu d'une intense activité diplomatique : "Le Roi prend de temps en temps le divertissement de la chasse dans la forêt, et travaille souvent avec ses ministres sur les affaires de la conjoncture présente, et particulièrement sur celles qui regardent la paix. Il arrive de fréquents courriers d'Aix-la-Chapelle"<sup>46</sup>. En 1749, on insiste encore sur le travail du roi avec ses ministres, interrompu "de temps en temps" par la chasse<sup>47</sup>. Certes la gazette

(43) *GA*, n° 60, 26 juillet ; le *Mercure*, dont le récit est très proche, dit seulement que "cet événement divertit beaucoup toute la chasse", août, p. 1889-1890. Je n'ai trouvé aucune trace de ce tableau dans F. Engerand. Notons que l'année 1740 est riche en précisions sur les rendez-vous de chasse : au carrefour d'Orbec, du Puits-Dauphin, du Pont-la-Reine (dans cette dernière chasse, le cerf vient galammnet expirer devant la calèche de la reine, *GA*, n° 65, 12 août, *MF*, août, p. 1891).

(44) *GA*, n° 59, 25 juillet. La *Gazette d'Utrecht* entre dans de plus grands détails, et précise que "le tout est fait de ce qu'on appelle petits grains, et d'une sucrerie très fine et très excellente à manger" (je cite d'après un extrait dans un manuscrit de la bibliothèque du Palais, BM Compiègne BP. 12, fol. 95-96).

(45) Il y reste du 6 juillet au 11 août ; dates des séjours suivants : 4 juillet-10 août 1749 ; 8 juin-18 juillet 1750 ; 25 juin-10 août 1751 ; 30 juin-3 août 1752 ; 5 juillet-11 août 1753 ; 2 juillet-6 août 1754 ; 1<sup>er</sup> juillet-3 août 1755 ; 2 juillet-19 août 1756 ; 4 juillet-11 août 1757 ; 5 juillet-23 août 1763 ; 20 juin-16 août 1764 ; 10 juillet-23 août 1765 ; 7-29 août 1766 ; 8 juillet-31 août 1767 ; 12 juillet-1<sup>er</sup> septembre 1769 ; 25 juillet-28 août 1770 ; 15 juillet-29 août 1771 ; 9 juillet-27 août 1772 ; 8 juillet-30 août 1773.

(46) *GA*, n° 60, 26 juillet 1748.

(47) *GA*, n° 58, 22 juillet 1749 ; voir par exemple aussi n° 60, 27 juillet 1751, où les termes sont presque semblables, et n° 60, 28 juillet 1752 : "le roi se livre alternativement aux plaisirs de la chasse et aux affaires de l'Etat".

peut encore faire état d'un programme de chasse chargé comme aux plus beaux jours<sup>48</sup>, mais les nouvelles de ce genre disparaissent rapidement, et l'on ne trouve plus aucune anecdote<sup>49</sup>. Quant au *Mercur*, il n'y est plus question alors que de messes, de saluts et de pains bénits.

L'information publique rend donc sensible une césure : à l'image du jeune roi chasseur succède celle du roi administrateur, caractéristique de l'idéologie de l'absolutisme éclairé qui commence alors à se répandre. Cette césure se perçoit non seulement dans la cessation des nouvelles mêmes de la chasse, mais dans celle du discours qui auparavant les accompagnait. Le *Mercur de France* des années 1720-1730 en donnait de nombreux exemples, manifestement destinés à illustrer la passion et les exploits du jeune roi chasseur, et à développer l'idéologie qui les légitime. Je ne citerai que les plus remarquables<sup>50</sup>.

On y décrit longuement, en septembre 1724, la "nouvelle calèche de campagne" que le premier écuyer a fait exécuter pour le roi. Cette magnifique "gondole roulante", dont il sera souvent question dans les récits de chasse royale par la suite, est un chef-d'œuvre de technique et d'élégance : douze personnes y tiennent à l'aise autour d'une table ovale, qui s'élève ou s'abaisse par un ressort, et sur laquelle, en allant au rendez-vous de chasse, on peut consommer une collation ou faire une partie de jeu. Mais elle est elle-même une sorte de temple de la chasse : sur le devant, une tête de cerf dorée dont les bois s'élèvent des deux côtés, et, sur les parois, douze panneaux peints par Oudry, dont les sujets sont "des préparatifs de chasse, dans de belles vues de paysages", "un relais de chiens couplés prêts à être lancés", "un fond de forêt avec un cerf et deux biches", "des hérons, aux côtés de lévriers arrêtés, des barbets qui courent sur des canards", "des cormorans dans l'eau", "des oiseaux de proie dans leurs cages, et les chiennes couchantes du roi, peintes d'après nature" : "rien n'est plus éclatant que de voir rouler le pompeux équipage, attelé de huit beaux chevaux, lorsque le roi y est accompagné des princes, des princesses"...<sup>51</sup>.

---

(48) *GA*, n° 51, 26 juin 1750 ("le roi prend presque tous les jours le divertissement de la chasse du cerf et de celle du sanglier"), n° 55, 10 juillet 1750 (cinq fois par semaine).

(49) Il arrive seulement qu'on signale une chute du roi : lors d'une chasse au sanglier aux environs de Compiègne, le roi "eut le malheur de faire une chute, son cheval s'étant abattu sous lui avec tant de roideur que la crosse de son fusil s'est brisée, et que sa montre en a été aplatie", mais il n'a que de légères contusions (*GA*, n° 66, 17 août 1751 ; voir aussi n° 54, 6 juillet 1764).

(50) On pourrait aussi, d'après le *Mercur*, dresser l'état des spectacles qui ont la chasse pour sujet, dans un cadre mythologique toujours très convenu ; ils sont donnés à Fontainebleau ou à Versailles, et c'est en général la reine qui y assiste (par exemple l'opéra d'*Endymion*, de Blamont, en 1733-1737 au moins).

(51) Septembre 1724, p. 2018-2021. Ces panneaux n'ont pas été retrouvés (voir Hal N. Opperman, *Jean-Baptiste Oudry*, New York et Londres, 1977, t. I, p. 400). Le *Mercur* décrivait déjà une nouvelle "calèche du roi pour la chasse", avec des panneaux représentant différentes sortes de chasse, août 1724, p. 1843.

En mars 1725 le *Mercure* publie une dissertation du Père Tournemine, le célèbre jésuite, “dans laquelle il prouve que l’inclination pour la chasse est dans un jeune prince le présage d’une vertu héroïque”, dissertation qu’il a lue le 15 février, jour anniversaire de la naissance du roi, dans la conférence des savants français et étrangers qui se tient dans la bibliothèque du cardinal de Rohan. “Un grand chasseur est un grand capitaine, au moins commencé”, chaque peuple “a besoin de rois guerriers, et c’est la chasse qui les forme et les qualités guerrières se manifestent dès leur enfance, par la préférence qu’ils donnent au plaisir de la chasse sur les autres plaisirs”. Si les besoins de l’Etat demandent la guerre, “ils passent de l’image à la réalité, du divertissement au carnage”<sup>52</sup>. On ne peut mieux développer un antique lieu commun, pour élever la passion du roi au rang d’une éminente vertu. Les “chasseurs chevaliers de Saint-Hubert” d’Entrevaux en Provence le célèbrent à leur tour en 1729, prenant eux-mêmes à cette occasion un engagement patriotique : leur aumônier, après la messe, leur rappelle que “la chasse est l’image de la guerre” et ajoute : “Puissiez-vous, Messieurs, si la justice des armes de la France venait à réaliser cette image, vous servir de la force, de l’adresse, du courage, du sang-froid et de toutes les autres qualités qui s’acquièrent dans ce pénible exercice : puissiez-vous vous en servir efficacement pour la gloire de notre Monarque, pour le bien et l’honneur de la Patrie”<sup>53</sup>.

En juin 1730, le *Mercure* rend compte dans le plus grand détail du célèbre tableau d’Oudry *Louis XV chassant le cerf dans la forêt de Saint-Germain*, commandé par le roi en 1728 pour son cabinet de Marly : on vante la ressemblance de tous les personnages, que l’on nomme ainsi que les chevaux qu’ils montent, sans oublier même un “coureur de vin” et des valets de chiens ; les chiens qui assaillent le cerf dans l’eau “sont les plus beaux de la meute, que S. M. a choisis pour cette chasse, qu’elle a souhaité être peints, et dont quelques-uns l’ont été en sa présence” ; le *Mercure* ajoute : “C’est dans ce genre le premier tableau qui ait été fait”<sup>54</sup>. Comprendons que, dans le genre de la peinture de chasse, c’est le premier qui vise à restituer une scène réelle et des acteurs réels, y compris les chiens, avec une pareille fidélité. On a vu plus haut que les “Chasses royales” obéissaient à la même intention.

Citons enfin la lettre d’un “chasseur de profession”, publiée dans le *Mercure* d’avril 1734 à propos d’un ouvrage récent, *Les Dons des enfants de Latone, la musique et la chasse du cerf*. L’auteur, J. de Serré de Rieux, y expose en vers l’art de la chasse ; mais son commentateur tire surtout de son poème cette leçon que la chasse du cerf est “le plus noble et le plus parfait amusement” auquel les rois, les princes et les seigneurs puissent se livrer, à condition qu’ils en fassent un art savant et raisonné, et y appliquent leur

---

(52) Mars 1725, p. 443-448.

(53) *MF*, août 1730, p. 1757-1758. Voir *ibid.*, juin 1730, p. 1182-1183, la poésie “Au roi” qui suit le compte rendu du tableau sur la chasse en forêt de Saint-Germain.

(54) Juin 1730, p. 1179-1181.

intelligence avec autant de succès que Charles IX et Louis XIV ; il conclut : “Le sage roi qui nous gouverne aujourd’hui suit parfaitement les traces de ses deux prédécesseurs”, et cite l’épître dédicatoire de l’auteur, s’adressant à Louis XV :

*La Déesse n’a plus de secret à t’apprendre ;  
De ses savantes lois, interprète encor tendre,  
Tu rends des jugements sages et raisonnés,  
Que n’oseraient porter des veneurs surannés*<sup>55</sup>.

On ne trouvera plus rien de tel dans les années suivantes, et, on l’a vu, le *Mercur* se fait de plus en plus discret sur les chasses elles-mêmes, dans les nouvelles qu’il donne de la cour, avant de les passer totalement sous silence. Est-ce parce qu’elles présentent l’image d’un plaisir que justifie de moins en moins la fin guerrière qu’on lui supposait ? Inversement, lorsque Louis XV renoue avec la tradition des camps militaires à Compiègne, et surtout lorsqu’en 1739 il s’agit de commencer l’apprentissage militaire du dauphin, qui a dix ans, le *Mercur* comme la *Gazette* de France rend un compte exact de tous les exercices. Et après tout, pour reprendre les mots du Père Tournemine, après le “carnage” de la guerre de Succession d’Autriche, il n’est plus besoin de mettre en scène le “divertissement” qui y prépare. Le héros n’est plus en puissance, mais en acte.

Toutefois, le changement qui se révèle ainsi dans la presse périodique concorde avec un retournement des valeurs, que Philippe Salvadori a constaté et analysé<sup>56</sup>. La passion royale de la chasse tombe sous le coup de condamnations qui révèlent un changement des mentalités et de l’idée que l’on se fait de la fonction du souverain. En 1740, l’année même où Louis XV se plaît tant à un curieux accident de chasse, l’*Anti-Machiavel* de Frédéric, prenant prétexte d’un bref chapitre du *Prince* sur la chasse, en dénonce la totale inutilité pour l’apprentissage de la guerre, et la déplorable vacuité intellectuelle : plaisir “sensuel”, elle agite le corps mais “laisse l’esprit en friche” ; “la chasse est de tous les amusements celui qui convient le moins aux princes”<sup>57</sup>.

Les quinze premières années du règne de Louis XV forment une sorte de parenthèse, relativement brève, mais remarquable, où le pouvoir politique a voulu faire connaître l’activité du roi chasseur, en y attachant des valeurs

---

(55) Avril 1734, p. 644-647. Rappelons que Charles IX est l’auteur de *La Chasse royale* (Paris, 1625).

(56) Ouvr. cité, p. 187-189, 236-243.

(57) *L’Antimachiavel ou Examen du Prince de Machiavel*, La Haye, van Duren, 1740, chap. 14, p. 155-168. Selon le duc de Luynes les “principes” de Frédéric “paraissent peut-être trop sévères” dans cette digression (*Mémoires*, Paris, Firmin-Didot, 1860, t. III, p. 266-267, novembre 1740) ; c’était peu dire, mais la plus grande réserve s’impose pour discuter l’opinion d’un prince royal.

de jeunesse, de vigueur, d'héroïsme potentiel, et même en l'accompagnant de circonstances pittoresques, étonnantes, brillantes. Compiègne joue un rôle évidemment non exclusif, mais important dans cette représentation du roi, par la beauté et l'aménagement de la forêt, par le nombre et la force des bêtes, et certainement surtout par la relation affective qui unit le roi au lieu privilégié de ses plaisirs estivaux.

---